

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES LARMOR-PLAGE - 15 ET 22 MARS 2020

Liste « Ensemble pour Larmor-Plage » menée par **Patrice VALTON**

**Larmoriennes, Larmoriens,
chers concitoyens,**

Dans quelques jours, vous allez choisir une équipe et un nouveau maire pour notre commune. C'est un moment important de la démocratie locale, c'est aussi une décision personnelle de confiance.

Notre projet est construit sur trois fondements qui cadrent notre action :

- Développer la démocratie participative.
- Faire entendre haut et fort la voix de Larmor-Plage au Conseil communautaire.
- Assurer une gestion équilibrée des finances de la commune.

Notre programme s'articule autour de trois thématiques majeures pour le présent et l'avenir de notre commune :

- Accompagner la transition énergétique pour la préservation de notre environnement.
- Rendre notre commune encore plus attractive et plus accessible.
- Améliorer le lien social en favorisant la solidarité intergénérationnelle.

Nous réaliserons ensemble ce grand projet en conduisant la politique de la ville avec honnêteté, compétence, implication et disponibilité.

Accordez-nous votre confiance.

Patrice VALTON



ENSEMBLE POUR LARMOR-PLAGE

CONCERTATION, ÉCOUTE, TRANSPARENCE



ENSEMBLE POUR LARMOR-PLAGE, C'EST VOTER POUR UNE DÉMOCRATIE MUNICIPALE

Nous avons commencé cette campagne par une action d'écoute et d'échange avec nos concitoyens. C'est ainsi que nous concevons la démocratie municipale : pour les décisions majeures concernant le devenir de la commune, les Larmoriennes et les Larmoriens seront consultés et écoutés.

Comment ?

- En tenant des réunions d'information et en organisant des débats sur les sujets concernés.
- En favorisant la constitution des conseils de quartier pour un meilleur dialogue avec les habitants.
- En instaurant en mairie un accueil simple et direct du maire et des élus.
- En prenant en compte les bonnes propositions, y compris celles de l'opposition municipale.
- En mettant en place un conseil municipal des jeunes.

UNE VOIX FORTE AU SEIN DE LORIENT AGGLOMERATION

Lorient-Agglomération dispose désormais de compétences qui auparavant étaient celles de chaque commune. La gouvernance de l'agglomération est ainsi plus que jamais notre affaire. Les représentants de Larmor-Plage doivent faire entendre haut et fort la voix de la commune au Conseil communautaire. Nous sommes déterminés à établir un dialogue constructif entre l'agglomération et notre ville qui constitue un atout majeur pour l'attractivité de tout le pays de Lorient.

Comment ?

- En travaillant étroitement avec les autres communes et en mutualisant tout ce qui peut l'être dans l'intérêt général, notamment pour valoriser au mieux le littoral depuis l'anse de Zanflamme jusqu'à Kerguelen, le port de Kernével, la future thalasso...
- En assurant une présence constante et constructive dans toutes les instances communautaires et les institutions partenaires.

L'ÉQUILIBRE RAISONNABLE DES FINANCES

Victor Tonnerre nous laisse des finances saines et une trésorerie positive. Elles permettront de poursuivre une politique d'investissements sans accroître la fiscalité, sous réserve de maîtriser nos dépenses de fonctionnement et notre niveau d'endettement.

Comment ?

- En organisant le déploiement et la mutualisation des services pour les adapter aux récents transferts de compétences et aux nouveaux besoins de la population.
- En recourant raisonnablement à l'emprunt pour la réalisation des grands projets à redéfinir dans la concertation : mise en place d'une circulation douce et protégée, réfection de la voirie, aménagement du parc botanique de l'Océan, construction d'un nouveau bâtiment basse consommation pour les Services techniques, équipements à réaliser dans le cadre du Contrat d'attractivité touristique...



AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT UNE PRIORITÉ

Le défi vital de la transition écologique est immense et nous oblige, à Larmor-Plage comme ailleurs, à réinventer notre façon de vivre, de produire et de consommer. Nous devons contribuer activement à cette évolution vertueuse comme nous devons préserver l'environnement si précieux de notre commune littorale.

Comment ?

- En créant les conditions sécurisées des déplacements et d'une circulation douce dans Larmor-Plage et dans les liaisons avec les communes voisines.
- En se comportant en municipalité exemplaire par la réduction importante de la consommation énergétique et par son action contre toute pollution.
- En remplissant avec Lorient Agglo les exigences du plan Cit'ergie, dans le cadre d'une démarche écoresponsable globale.
- En arborant le paysage urbain et en faisant du parc de l'Océan un véritable poumon vert de Larmor-Plage.
- En favorisant une culture maraîchère bio sur les parcelles agricoles, en créant un espace potager à partager.
- En augmentant le nombre des containers (poubelles, bacs à marée, cendriers) sur les sites les plus fréquentés et notamment les plages l'été.
- En poursuivant dans les écoles, au conseil municipal des jeunes, dans les espaces de vie et notamment les plages, la sensibilisation des jeunes sur ces enjeux majeurs.



PERMETTRE DE SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ

Pour se déplacer en voiture, en deux roues, à pied, avec un déambulateur ou un fauteuil roulant, il est indispensable de disposer de voies de circulation adaptées et bien entretenues. Cet aménagement participe à la qualité de vie, à la sécurité et à l'attractivité de la commune.

Comment ?

- En repensant de façon globale la circulation et le stationnement par une réglementation différenciée selon les périodes de l'année (notre population double en été).
- En assurant, sur l'ensemble de l'espace public l'accessibilité et les déplacements sécurisés pour tous, et plus particulièrement pour les personnes en situation de handicap.
- En créant avec le plan-vélo un réseau intelligent de pistes cyclables et de couloirs protégés permettant de relier les écoles, les plages, le centre du bourg et les différents quartiers de la commune.
- En favorisant l'installation de bornes de recharge électrique publiques ou privées.
- En réduisant la vitesse des véhicules automobiles avec les zones 30, les obstacles appropriés pour combattre la vitesse excessive, et en sanctionnant les infractions.



DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

FAVORISER LE COMMERCE ET L'ACCUEIL DE NOUVELLES ENTREPRISES

Nous avons la chance d'avoir en centre-ville un commerce dynamique et à Kerhoas des entreprises performantes. Les commerces de proximité sont indispensables pour la vitalité de notre commune et pour le confort de vie de ses habitants. L'accueil de nouvelles entreprises est aussi synonyme d'emplois ; il permet la venue de nouvelles familles dont nous avons besoin pour tendre vers un équilibre démographique. Nous devons ainsi veiller à soutenir l'économie locale.

Comment ?

- En désignant un élu référent auprès de l'association des commerçants pour élaborer dans la concertation une charte du commerce, pérenniser une relation privilégiée, favoriser l'accueil de nouveaux commerces de proximité et ainsi répondre aux attentes des Larmorien(ne)s et des visiteurs. Les produits locaux, le bio et la qualité ont toute leur place tant au marché que dans le commerce du centre-ville.
- En assurant le développement de la zone d'activités de Kerhoas par son intégration dans un vaste plan d'aménagement et de modernisation des zones industrielles, commerciales et portuaires à redéfinir avec tous les acteurs politiques et économiques du Pays de Lorient.
- En attirant sur la commune d'autres entreprises de services pour répondre à la vocation spécifique de la zone de Kerhoas et en faire un pôle d'excellence.
- En incitant à la création d'équipements adaptés pour les salariés et leurs familles (restaurants, crèches, transports...).

ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET RENFORCER L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE

La sécurité est essentielle pour la tranquillité publique et l'attractivité de la commune. L'action de la police municipale doit s'exercer au plus près du terrain.

Comment ?

- En adaptant les effectifs de la police municipale à la fréquentation de la commune, en les dotant de moyens modernes de veille, de déplacement et de communication.
- En plaçant notre police municipale au plus près de la vie des citoyens.
- En étendant le réseau de caméras de surveillance aux sites sensibles tels que les plages et le petit port.
- En luttant contre toutes les incivilités par une intensification des contrôles sur le terrain et une verbalisation accrue.

Contribuer à un urbanisme maîtrisé et harmonieux

Larmor-Plage doit conserver son caractère, son originalité, ses constructions diverses qui sont liées à son histoire : son église, ses villas de bord de mer, ses fermes séculaires, ses fontaines. Elle doit préserver tout autant ses bois, sa campagne, ses marais, ses étangs... Son espace foncier constructible est étroit ; il faut pourtant permettre aux familles et aux jeunes actifs de s'installer en bénéficiant de conditions favorables et répondre aux exigences de l'habitat social.



Comment ?

- En créant une charte de l'urbanisme concertée et respectueuse de l'environnement, s'inscrivant dans une démarche écoresponsable et dans le cadre des lois et règlements applicables.
- En veillant dans cette charte à ce que les promotions immobilières ne gênent pas la vue ou le bien-être des Larmorien(ne)s riverains.
- En favorisant des conditions abordables d'accès à la propriété.
- En accompagnant les projets de rénovation, réhabilitation, reconstruction des immeubles vétustes avec pour objectif l'embellissement de la commune.

RENFORCER LA SOLIDARITÉ

ACCOMPAGNER LES SÉNIORS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE

La population de Larmor-Plage est âgée. Les séniors souhaitent légitimement rester vivre à leur domicile aussi longtemps que possible. Les services de l'aide à domicile des personnes dépendantes ou en situation de handicap peuvent encore être améliorés.

Les foyers de Kerdeff ou du Petit Phare sont très appréciés des résidents notamment par leur caractère convivial et leur proximité avec le centre-ville. Leur gestion est désormais confiée à La Mutualité. Le foyer-résidence de Kerdeff, établissement non médicalisé, n'est plus aux normes. Il est inclus dans le projet de réhabilitation des logements sociaux ; une réflexion avec les différents décisionnaires s'impose pour la création d'un EHPA, susceptible de devenir à terme l'EHPAD qui fait défaut à Larmor-Plage.



Comment ?

- En créant une maison des séniors, du handicap et de la solidarité avec un guichet unique facilitant les démarches de toute nature.
- En créant une commission communale d'accessibilité.
- En favorisant le développement de liens intergénérationnels entre les anciens et les jeunes au sein des réseaux associatifs, des centres de loisirs et des écoles.
- En suivant de très près le projet d'EHPA, afin que celui-ci réponde au mieux aux attentes des résidents et de leurs proches.

DYNAMISER L'OFFRE POUR LA JEUNESSE

La jeunesse est l'avenir d'une commune ; une offre plus complète de services et d'activités doit être proposée aux parents tant pour les tout-petits que pour les plus grands. C'est une action à mener dans le cadre du Projet Educatif de Territoire qui a pour objet de placer l'enfant dans un parcours scolaire et extra-scolaire général et cohérent.

Comment ?

- En soutenant les projets de Maison des Assistantes Maternelles et en favorisant la création de crèches inter-entreprises.
- En mettant en place le conseil municipal des jeunes pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.
- En favorisant les solidarités intergénérationnelles (Transmission du savoir-faire, connaissance du patrimoine historique de notre territoire, organisation d'ateliers informatiques, CV, stages, bricolage ...).
- En établissant des partenariats avec les communes limitrophes pour diversifier l'offre et organiser les activités.

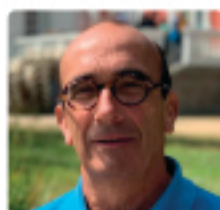




Patrice VALTON
Avocat honoraire



Patricia JAFFRÉ
Secrétaire médicale,
agent de maîtrise



Francis JOUANJEAN
Ingénieur général
de l'armement (er)



Cécile MATTHÉOS
Juriste



Patrick LORIQUET
Médecin



Marie-Hélène ROBIC
Enseignante (ret)



Dominique GUILLEROT
Pharmacien



Marie CÉLO
Retraitée



Philippe FLATRÈS
Gérant de société



**Régine
LE NORMAND-BERNIER**
Bibliothécaire



Philippe JOLIVET
Expert-comptable



Christine MADELÉNAT
Cadre médico-social



Bruno KERYHUEL
Directeur de camping



Françoise GUYADER
Infirmière (ret)



Sylvain LE PORS
Cadre technique
informatique



Aude PILLET
Agent commercial



Bruno du CHOUCHET
Inspecteur
d'assurances (ret)



**Nathalie
LE TEUFF-LE DARZ**
Aide-soignante



Benoit SUPLY
Médecin



Stéphanie CASARÉGGIO
Éducatrice sportive



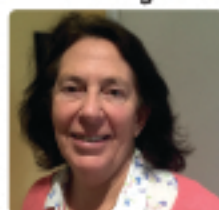
Erwan COLIN
Cadre
technico-commercial



Marianne ROUSSET
Universitaire chargée de
développement entreprises



Frédéric BRUCHÉ
Directeur de magasin



Bénédicte SAMZUN
Enseignante



**Jean-François
LE COUSTOMER**
Chef d'entreprise



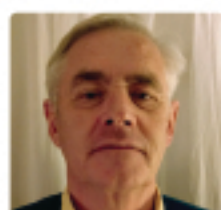
Annick COULON-PROVO
Mère au foyer



Vincent TONNERRE
Responsable
de développement



**Aurore CARDIN
LE QUERLER**
Consultante
en communication



Laurent CLOIX
Agent d'assurances



Catherine GIQUEL
Pharmacienne (ret)



François JAFFRÉ
Podologue



Suivez notre campagne sur :

facebook.com/EnsemblepourLarmorPlage

Site de campagne / www.ensemblepourlarmorplage.bzh

ENSEMBLE POUR LARMOR-PLAGE